

« Répartir le travail du projet »

---



# Bienvenue !

ILC Consulting a le plaisir de partager avec vous les fondamentaux de la Gestion de projet !

## Chapitre 9 : Répartir le travail du projet



<https://ilc-consulting.fr>

Email: [isabelle@ilc-consulting.fr](mailto:isabelle@ilc-consulting.fr)

Tel : 06 24 93 79 00



Isabelle LAURENT COLLIN,

Présidente ILC Consulting

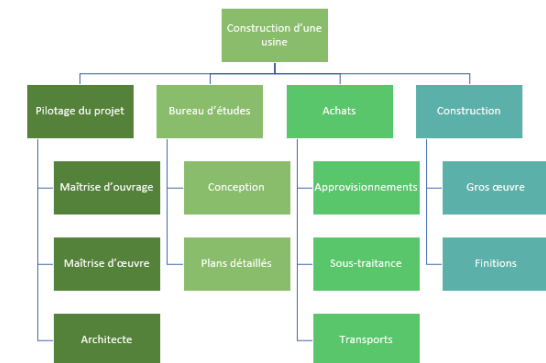
- Consultante pour ILC Consulting (Présidente)
- Professeure Associée au sein d'Excelia
- Certifiée PMP du PMI (Gestion de projet Expert)
- 20 années d'expérience en management de projet dans l'industrie, le bâtiment, les services et le digital.

# Répartir le travail du projet:

L'ensemble du travail à réaliser sur le **projet doit être décomposé** afin de

- Prendre en compte **l'organisation de l'entreprise** et ses contraintes
- Solliciter **les ressources expertes** et les compétences « Métier »
- Permettre une **circulation optimale des informations** et de toute forme de communication
- Faciliter le **déploiement d'un management par délégation** entre le chef de projet et les responsables « Métiers »
- Maintenir **l'engagement de l'ensemble des contributeurs** sur leurs objectifs « Projets »

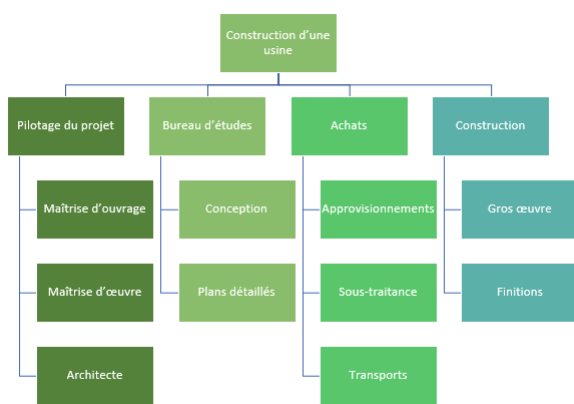
Cette décomposition s'appuie sur la définition **d'un organigramme des tâches**, dans lequel seront regroupées toutes les activités du projet



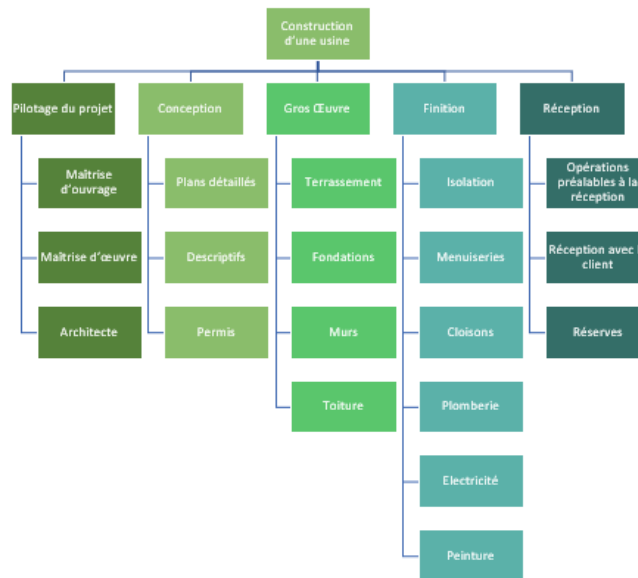
# Les différents formats d'organigramme:

Le format peut varier d'un projet à l'autre, au sein de la même entreprise pour optimiser la performance du projet.

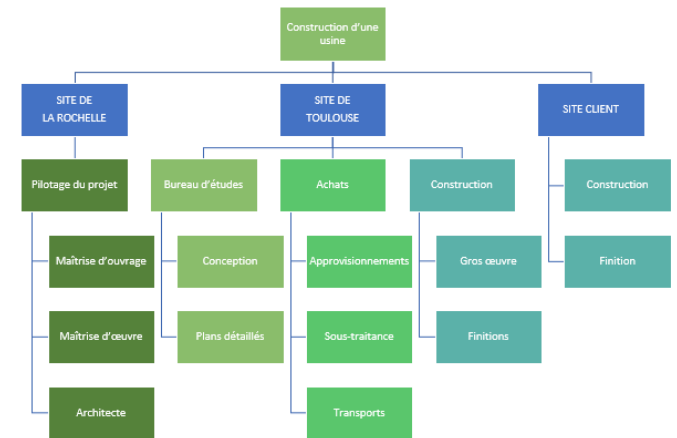
Organigramme par « Activité »



Organigramme par « Livrable »

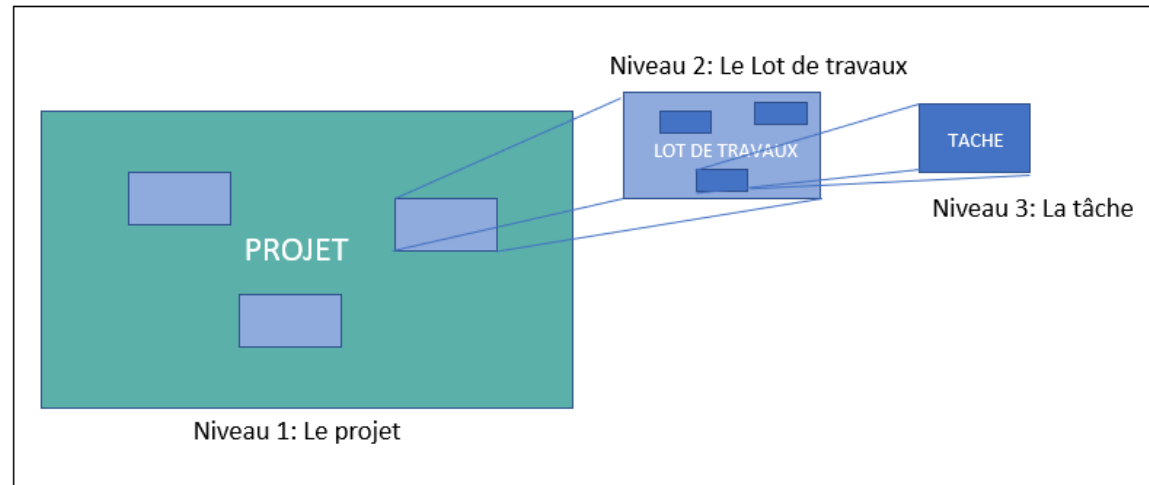


Organigramme par « Organisation »



# De l'Organigramme aux Lots de travaux:

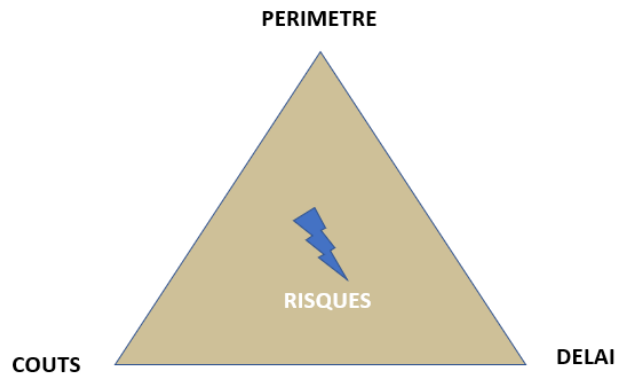
L'organigramme est le premier niveau de décomposition du travail à réaliser sur le projet. Il doit ensuite être divisé en « Lots de Travaux » qui correspondent à des « environnements d'expertise » pour lesquels, les contraintes (Périmètre, Coût, Délais et Risques) sont définies.



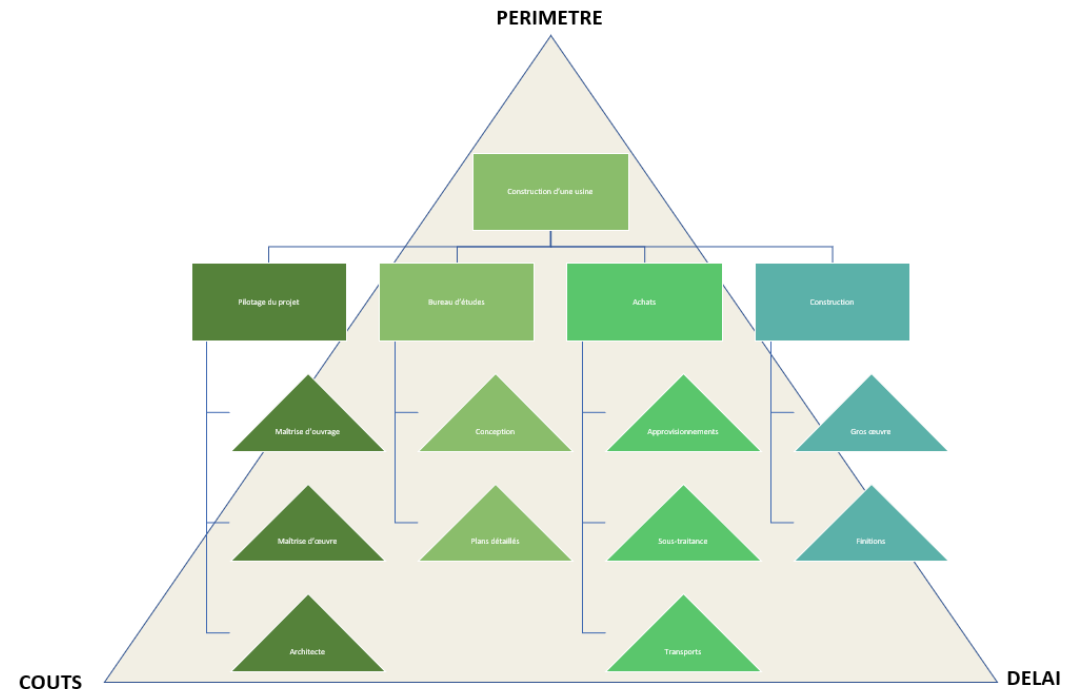
Le **Niveau 3 : la tâche** sera la donnée d'entrée pour la construction du planning du Lot de Travaux, puis du projet.

# Le Lot de Travaux : un contrat interne avec le projet

Comme un « Mini-Projet », le Lot de Travaux est défini par 3 contraintes et un niveau de risques.



La somme des engagements de chaque Lot de Travaux correspond aux engagements du projet





# Rappels du chapitre:

ILC Consulting a le plaisir de partager avec vous les fondamentaux de la Gestion de projet !

Chapitre 9 :  
**Répartir le travail  
du projet**

## NOTIONS CLES DU CHAPITRE:

1. Le travail à réaliser sur le projet doit être décomposé en environnement plus simples à piloter : les Lots de Travaux
2. L'ensemble des Lots de Travaux, structuré en organigramme des tâches, reprend les contraintes du projet (Périmètre, Coûts, Délai et risques)
3. Le Lot de Travaux est un « mini-projet » dont les engagements sont décisifs pour atteindre la performance globale du projet. Ils sont traduits et validés dans le « contenu » du Lot de Travaux.

Prochain chapitre :  
**Le « Qui fait Quoi » et les  
responsabilités du projet**



**PILOTER  
VOTRE**

**PROJET**

**OUTILS ET BONNES PRATIQUES  
DU MANAGEMENT DE PROJET**



---

Envie d'en savoir plus ?

Envie d'approfondir ?

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur **l'organigramme des tâches, les lots de travaux** et leur mise œuvre dans l'ouvrage :

« **Piloter votre projet** »

d'Isabelle LAURENT COLLIN aux Editions ELLIPSES